

Changements - Grilles 2019

PHILOSOPHIE DES CHANGEMENTS

Depuis quelques années, certains acteurs du sauvetage sportif (entraîneurs, athlètes et officiels) ont été réunis pour former un comité de révision des grilles.

Le mandat était de :

Se rapprocher un peu plus du format et du pointage des grilles canadiennes;

Revoir le système de pointage;

Simplifier les grilles, les épurer;

Mettre à jour la liste des cas et traitements et se questionner sur leur pertinence.

Suite au travail de ce comité, différents changements ont été apportés aux grilles (système de pointage, grilles et liste de traitements).

Voici un portrait des changements apportés :

SYSTÈME DE POINTAGE

- Les cas sont maintenant séparés en trois catégories : mineurs, majeurs et super majeurs.
- Toutes les grilles des cas mineurs ont la même valeur (90 pts), idem pour les majeurs (135 pts) et les cinq cas super majeurs (162 pts). Il a été jugé que les cas suivants se démarquaient par la nécessité d'obtention de soins immédiats pour augmenter les chances de survie de la victime: AVC, choc anaphylactique, problèmes cardiaques et victime inconsciente (OVR ou ACR).
- Le facteur multiplicatif a été retiré de la section des traitements. Un facteur multiplicatif (x 1,25) a été ajouté sur le total des grilles des cas majeurs, et un facteur multiplicatif (x 1,5) a été ajouté sur le total des grilles des cas super majeurs.
- Chaque ligne a une possibilité de pointage de 0, 1, 2 ou 3 points.
 - 0 : non effectué;
 - 1 : effectué partiellement ou en totalité, sans atteindre les standards du Programme canadien de sauvetage (PCS);

- 2 : effectué de manière à ce que la majorité des actions posées réponde aux standards du Programme canadien de sauvetage (PCS);
- 3 : effectué de manière à ce que la totalité des actions posées réponde aux standards du Programme canadien de sauvetage (PCS) et en portant une attention particulière aux détails.

O Pondération des traitements : selon l'importance de certains traitements et/ou le temps nécessaire pour les prodiguer, il est possible que certaines lignes n'aient pas la même valeur. Les traitements toujours présents valent 3 points en tout temps, sauf dans les cas où une attention particulière est demandée (par exemple, une position confortable spécifique) ou dans les cas où seuls ces traitements sont exigés (par exemple, pour l'AVC). Au total, la valeur de l'ensemble des traitements est constante (33 pts pour les mineurs, 36 pts pour les majeurs et super majeurs).

Pondération des grilles d'ensemble: La grille d'ensemble de chacune des trois épreuves aura désormais une valeur de 20% du total des points alloués aux grilles des victimes et d'appel SPU.

O Pénalité: les pénalités de 10% ont été retirées. Le comité a jugé que les actions ou comportements non-sécuritaires pour le sauveteur sont autant dommageables que les fautes pouvant aggraver l'état de la victime.

Pourcentage alloué aux différentes sections: dans l'objectif de se rapprocher des grilles canadiennes, le comité de révision des grilles a retravaillé la répartition des points. Il est intéressant de comparer les pourcentages des points associés à chaque section des grilles québécoises et canadiennes. Ainsi, il est possible de constater que les nouvelles grilles présentent désormais une répartition de points similaire aux grilles canadiennes.

Section de la grille	% grilles québécoises		% grilles canadiennes	
	Cas mineur	Cas majeur	Cas mineur	Cas majeur
Examen primaire	33%	28%	32-37%	28-33%
Traitements	37%	33%	35-38%	32-35%
Examen secondaire	N/A	14%	N/A	11-12%
Évaluation continue	10%	8%	14-15%	12-13%
Gestion de la victime	20%	17%	14-15%	12-13%

GRILLES

Certains changements ont été apportés afin d'uniformiser les grilles selon les groupes d'âge et les épreuves. Par exemple, l'examen primaire est désormais le même pour tous les groupes d'âge et les grilles de premiers soins et de surveillance sont désormais identiques.

Voici un tableau comparatif présentant ces changements.

Anciennes grilles	Grilles 2019	Explications
<p>Premiers soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance et vitesse d'intervention <p>Surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse de reconnaissance du cas - Rapidité d'intervention 	Vitesse de reconnaissance et rapidité d'intervention	Ce point était séparé sur deux lignes en surveillance et une seule ligne en premiers soins. Le point est désormais le même pour les deux épreuves, sur une seule ligne.
<p>Premiers soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des dangers environnementaux <p>Surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élimination des dangers et choix approprié de l'aide de sauvetage 	Contrôle de l'environnement et attitude sécuritaire	Uniformisation du vocabulaire utilisé. Ce nouveau point inclut le contrôle des dangers, ainsi que le choix et l'utilisation appropriés de l'aide de sauvetage (pour surveillance)
Identification du surveillant-sauveteur et de la victime	Identification du surveillant-sauveteur et de la victime	Ce point faisait partie de la section gestion de la victime et communication. Il a été intégré à l'examen primaire.
<p>Premiers soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche et contact appropriés pour la victime <p>Surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche, contact et entrée à l'eau appropriés pour la victime - Manipulation et sortie sécuritaire de la victime 	Approche, contact et manipulation appropriés	Ce point était séparé sur deux lignes en surveillance et une seule ligne en premiers soins. Le point est désormais le même pour les deux épreuves, sur une seule ligne. Ce point inclut l'approche, le contact, l'entrée à l'eau, la sortie de l'eau et la manipulation de la victime.
SPU ou transport approprié pour suivi médical	Retiré	Si un appel à l'ambulance est nécessaire, il sera jugé sur la grille d'appel à l'ambulance.

<ul style="list-style-type: none"> - Évalue l'ouverture des voies respiratoires - Évalue la respiration 	Évalue l'ouverture des voies respiratoire et la respiration	Ce point était séparé sur deux lignes. Le point est désormais sur une seule ligne.
<ul style="list-style-type: none"> - Évalue le pouls - Vérifier les hémorragies importantes 	Évalue la circulation (pouls et hémorragies importantes)	Ce point était séparé sur deux lignes. Le point est désormais sur une seule ligne.
Détermine et évalue la blessure principale et les autres blessures	Retiré	Cette ligne a été retirée, puisque la reconnaissance du cas est évaluée par les traitements prodigués.
<ul style="list-style-type: none"> - Supervision continue des signes vitaux et des blessures tout au long de la situation - Réagit adéquatement au changement d'état de la victime 	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision continue de l'état et des signes vitaux - Identifie et réagit aux changements dans la condition de la victime - Maintien des traitements appliqués et des blessures 	Les traitements liés aux soins continus de la victime ont été regroupés dans une nouvelle section appelée « évaluation continue de la victime », comme dans les grilles canadiennes.
<ul style="list-style-type: none"> - Communication effectuée de manière confiante, calme et rassurante avec la victime (verbale) - S'occupe de la victime de manière confiante et calme (communication non-verbale) 	<ul style="list-style-type: none"> - S'occupe et communique de manière confiante, calme et rassurante avec la victime (verbale et non-verbale) 	Ce point était séparé sur deux lignes. Le point est désormais sur une seule ligne.
<ul style="list-style-type: none"> - Obtient de la victime et des témoins les informations pertinentes sur l'incident - Interaction appropriée et efficace entre les sauveteurs et avec les témoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Interaction appropriée et efficace entre les sauveteurs et avec les témoins 	Il a été jugé que les informations pertinentes obtenues des témoins faisaient partie de l'interaction appropriée avec les témoins
<ul style="list-style-type: none"> - Traitements effectués par ordre de priorité - Traitements prodigués le plus rapidement possible - Effectuer un traitement prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitements effectués par ordre logique de priorité et le plus rapidement possible 	Ce point était séparé sur trois lignes dans différentes sections. Le point est désormais sur une seule ligne. Cette ligne inclut le traitement prioritaire à effectuer.
Détermine la couleur, la température et la texture de la peau.	Retiré	Cette ligne a été retirée, puisqu'elle est incluse dans le reste de l'examen secondaire.

- Vérification des épaules et dos - Vérification de l'abdomen (dureté, décoloration, douleur) et de la cage thoracique	Vérification du tronc	Cette ligne inclut désormais la vérification des épaules, du dos, de l'abdomen et de la cage thoracique.
- Vérification des hanches - Vérification des jambes et des pieds	Vérification des membres inférieurs	Cette ligne inclut désormais la vérification des hanches, des jambes et des pieds.
Qualité et justesse de l'examen secondaire (attention aux détails)	Examen effectué dans un ordre logique	La qualité et la justesse de l'examen secondaire sont évaluées selon le pointage (0-1-2-3). Ce point a donc été retiré de la grille, et remplacé par l'ordre logique de priorités.
Section « Rapport verbal »		Retrait du rapport verbal afin d'alléger le déroulement des compétitions.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA LISTE DES TRAITEMENTS

Le comité a révisé les cas possibles et s'est questionné sur leur pertinence. Certains cas ont été ajoutés, retirés ou modifiés en fonction des cas enseignés dans le Programme canadien de sauvetage. Différentes ressources ont été consultées : le Manuel canadien de premiers soins, l'Annexe A du Guide des certificats SN et le Comité soins d'urgence.

Ancienne liste de traitements	Liste de traitements 2019	Explications
Fracture de la hanche	Fracture du fémur/ pelvis	Offre davantage de possibilités et de latitude.
N/A	Hémorragie interne	Est présent dans la liste des cas enseignés dans le PCS.
N/A	Brûlure par radiation	Le coup de soleil est un cas fréquent auquel le surveillant-sauveteur peut être confronté.

Consciente à inconsciente - OVR	Retiré	Cas retiré des nouvelles listes de traitement. N'est pas un cas en soi : il s'agit de regrouper les traitements de l'OVR conscient et de l'OVR inconscient.
Globe oculaire expulsé	Retiré	Cas retiré des nouvelles listes de traitements. Manque de réalisme par rapport au travail du surveillant-sauveteur.
Corps étranger enfoncé dans le globe oculaire	Retiré	Cas retiré des nouvelles listes de traitements. Manque de réalisme par rapport au travail du surveillant-sauveteur.
Objet dans l'oeil	Retiré	Cas retiré des nouvelles listes de traitement. Manque de réalisme par rapport au travail du surveillant-sauveteur.
Morsure d'animal	Retiré	Cas retiré des nouvelles listes de traitement. Manque de réalisme par rapport au travail du surveillant-sauveteur.
Inconsciente - ACR et DEA ultérieurement (aucun risque de noyade)	Victime inconsciente - ACR	Combinaison des cas semblables Dans les situations où le DEA ne sera pas utilisé ou pour les épreuves des Juniors, les deux lignes de traitements en lien avec l'utilisation du DEA devront être ombragées et les points retirés du total de la grille.
Inconsciente - ACR et DEA immédiatement (aucun risque de noyade)		
Inconscience ACR (aucun risque de noyade)		
Inconsciente ACR (suite à une noyade)		
Blessure à la colonne vertébrale hors de l'eau	Blessure à la colonne vertébrale	Combinaison des cas semblables Le principe de stabilisation demeure présent, peu importe la situation (hors de l'eau ou dans l'eau). Toutefois, seuls les Seniors pourront être confrontés à ce cas dans l'eau.
Blessure à la colonne vertébrale dans l'eau		

Hypothermie légère	Hypothermie	Combinaison des cas mineurs et majeurs Cas mineur au départ, qui peut être majeur selon le contexte (*).
Hypothermie grave		
Hémorragie majeure	Saignement	Jumelage des cas mineurs et majeurs Cas mineur au départ, qui peut être majeur selon le contexte (*). Changement d'appellation : hémorragie vs saignement
Hémorragie superficielle		
Brûlures thermiques (1er et 2e degré)	Brûlures thermiques 1er degré	Séparation des cas 1er et 2e degré, puisque les traitements différent. Un souci du réalisme (maquillage) devra être présent de la part du comité organisateur.
	Brûlures thermiques 2e degré	